



Quoi de neuf ?

LA LETTRE D'INFOS DE VISSEICHE

Le mot du maire

L'EAU, ENJEU MAJEUR

L'Eau est un enjeu majeur des prochaines années. Pour notre territoire, c'est le syndicat Eau des Portes de Bretagne (ex-Symeval) qui assure la production et la distribution d'eau potable. Ce territoire s'étend de Vitré Communauté (45 communes) à Chateaugiron Communauté (5 communes), Le Pertre associé à St Cyr le Gravelais (2 communes) et Liffré Cormier Communauté (9 communes) pour uniquement la partie production pour cet EPCI. Liffré Cormier a fait le choix de garder la partie distribution. Nous avons avec 14 autres communes de Vitré Communauté quitté le syndicat des Eaux de la forêt du Theil en 2021. Les communes de La roche aux Fées ont décidé avec 9 communes voisines de conserver ce syndicat d'Eau sachant que le syndicat Eau des portes de Bretagne leur vend l'essentiel de l'eau potable dont ils ont besoin.

Au niveau de la Consommation, 40 % des ressources en eau sont consommées par les industriels. Un réel travail de proximité a permis de faire d'importantes économies en 2022. Une marge de progression existe à l'avenir pour la réutilisation de l'eau. Une harmonisation du prix de l'eau est en cours au sein du syndicat suite à la fusion en 2021 et le transfert de compétence. En 2028, le prix sera le même pour

tous ce qui pour les anciennes communes du SIEFT dont Visseiche se traduira par une baisse cette année là.

L'enjeu pour l'avenir est que chacun réduise sa consommation d'eau de la façon la plus pertinente possible. Un autre paramètre pour réduire ces pertes est le renouvellement du réseau d'eau potable. Des marchés subséquents ont été lancés par le syndicat pour renouveler 300 km de réseau avec pour objectif de remplacer 1% par an soit 30 km par an. Avec un linéaire de plus de 5 kms et l'approvisionnement de 44 habitations, le chantier de renouvellement dans le Nord de la Commune représente un chantier d'envergure. En 2024, le Nord Est de la Commune sera également concerné par ces travaux pour un chantier de plus grande envergure.

L'eau est un bien rare. Il faudra y être de plus en plus attentif tant en termes de qualité que de quantité compte tenu des risques de sécheresse liés au changement climatique.

Bruno Gatel,
maire de Visseiche

En direct de la commune

CONSEIL MUNICIPAL : DÉMISSION DE RAYMOND BESNARD

M Raymond BESNARD a remis sa démission de Conseiller municipal à M le Maire le 26 Février dernier. Il était présent au Conseil municipal depuis 2014. Candidat en 2020 sur la liste « Visseiche Autrement », conduite par M Vincent DAUVIER, il avait été réélu dès le premier tour. Merci à lui pour sa disponibilité et son engagement au sein, des commissions municipales Travaux, Bâtiments et Voirie! Le Conseil municipal comprend désormais 13 membres.

CONSEIL MUNICIPAL : ÉLECTION D'UN TROISIÈME ADJOINT

Lors de la séance du 30 mars, M le Maire a rappelé que Le Conseil municipal comprenait jusqu'ici actuellement deux adjoints et trois conseillers municipaux délégués (Jennifer MARTIN, Jérôme VIDAL et Tiphaine COCHET). Il a informé que MME Tiphaine COCHET actuellement conseillère municipale déléguée en charge de la Médiathèque, de la Communication et de l'Information sera moins présente et donc moins disponible à partir du mois de Juin. Il en a conclu qu'« une restructuration du bureau de municipal était donc nécessaire avec la création d'un nouveau poste d'adjoint . »

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé cette délibération créant le poste de troisième adjoint par 9 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (DAUVIER Vincent, FRITEAU Eric, TUAL Christine, DELONGLEE Joel).

Suite à l'accord du Conseil municipal, l'élection du troisième adjoint a lieu à bulletins secrets après déclaration des candidatures.

M DAUVIER Vincent et M VIDAL Jérôme se sont portés candidats au poste de troisième adjoint.

M VIDAL Jérôme n'a pas participé pas au vote.

Le vote a lieu à bulletins secrets :

Votants : 12

Vote Blanc : 1

Exprimés : 11

M JEROME VIDAL : 7 voix

M VINCENT DAUVIER : 4 voix

M VIDAL Jérôme ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés a été élu troisième adjoint.

Il assurera une permanence au public, en mairie, un samedi sur deux de 10H30 à 12H00 (semaine paire).

M le Maire lui a confié par arrêté municipal, les délégations suivantes :

- Commission d'animation extra-municipale (manifestations communales...) et gestion des dossiers afférents
- Commission Communication et gestion des dossiers afférents
- Gestion de la Médiathèque (Relations avec l'agent du Patrimoine et l'équipe de bénévoles...)
- Vie scolaire (Relations avec les écoles du RPI, l'OGEC et l'association de parents d'élèves)

VENTE DU LOGEMENT 1, RUE DE LA CORBINAIS

Créé en 2016 et loué sans discontinuité depuis cette date, le logement 1, rue de la Corbinais a été vendu le 24 mars dernier au locataire M Grégory ESCARZAGA, pour la somme de 72 000 €. Une copropriété a été mise en place sur les bases suivantes :

Les parties communes générales (propriété du sol, fondations du bâtiment murs de refends et gros œuvre) appartiennent indivisément à l'ensemble des propriétaires chacun pour la quote-part de droit afférente à chaque lot comme suit :

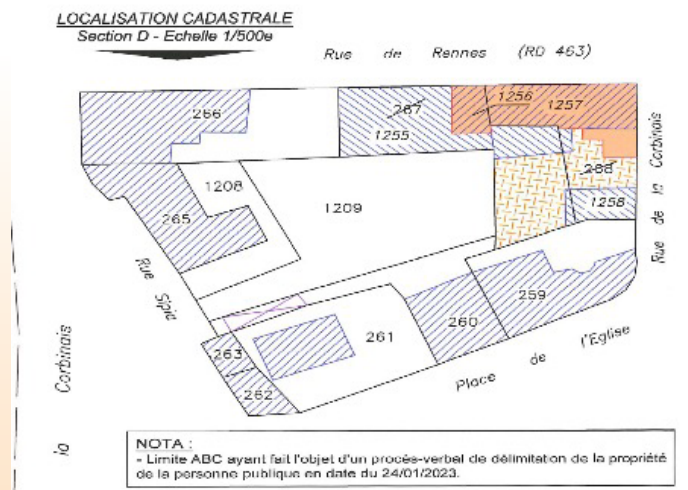
- 545/1000^e des parties communes générales pour la Commune
- 455/1000^e des parties communes générales pour M ESCARZAGA

Cependant pour tenir compte que l'immeuble abrite le principal commerce du centre bourg, la Commune demeure propriétaire exclusive de l'ensemble des murs de facade, de pignons et de leurs revêtements. Le mur autour de l'escalier reste lui aussi propriété de la Commune.

Le logement T4 comprend une surface de 68,90 M² et se situe donc à l'étage de l'épicerie (ancienne propriété 40, rue de Rennes achetée en 2012 et pour les deux chalcres au dessus de l'accueil Bar, 38, rue de Rennes (bâtiment acheté en 2007 par la commune).)

Ce logement n'était pas conventionné et aucun emprunt n'a été réalisé pour la construction de l'appartement en 2015-2016. Cette vente représente donc une recette nette pour la Commune.

Plan de division



TAUX D'IMPOSITION ET REVALORISATION DE LA VALEUR LOCATIVE

Lors de la séance du 30 mars, le Conseil municipal a approuvé par 11 voix contre 2 (Vincent DAUVIER et Éric FRITEAU) la fixation des taux d'imposition comme suit :

- Taux de Taxe Foncier Bati 35,10% (au lieu de 34,64 %)
- Taux de taxe foncier non bati : 41,52% (au lieu de 40,98 %)
- Taux de taxe d'habitation des logements vacants et des résidences secondaires : 12,73 % (au lieu de 12,56 %)

Le produit fiscal attendu est de 235 002 €.

L'augmentation des taux fixée par le Conseil municipal se limite à 1% mais il faut rajouter la revalorisation des valeurs locatives

de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui s'élève pour cette année à 7,1 % (3,4 % en 2022). Ce coefficient de revalorisation de la valeur locative a été défini en fonction de l'inflation qui se situe à Novembre 2022 à ce niveau. Cette règle a été préservée dans la loi de Finances 2023. Elle s'applique donc à toutes les collectivités en France.

■ TRAVAUX DE VOIRIE EN CAMPAGNE

Pour 2023, les travaux de voirie ont été axés en Campagne sur la Route de la Gérardière (phase 1 et 2) et la route de Rannée

TRAVAUX ROUTE DE LA GÉRARDIÈRE

• 350 m / phase 1 (au niveau des habitations)

Reprofilage Chaussées + Poutre et revêtement+ revêtements tricouche pour **31 883,50 € HT**

• 125 m/ phase 2

(des habitations jusqu'au niveau du poteau d'incendie)

Reprofilage Chaussées + Poutre et revêtement+ revêtements tricouche pour **11 476,25 € HT**.

Le total des travaux de rénovation de la Route de la Gérardière pour 2023 s'élève à 43 359,75 € HT soit 52 031,70 € TTC.



Travaux route de la Gérardière Mai 2023

ROUTE DE RANNÉE

• 150 m / Reprofilage + revêtement Tricouche

12 009 € HT soit 14 410,80 € TTC

A ces travaux, il faut rajouter le curage des fossés entre la Galissonnière et la Petite Galissonnière, des rénovations ponctuelles au Chemin de La Grande Rivière et une réfection de Pont sur le chemin de la Petite Guerche.

Un fonds de concours de 20000€ a été attribué par le Conseil d'agglomération de Vitré Communauté lors de la séance du 25 mai pour contribuer à financer les travaux de la phase 1 de la Route de la Gérardière et la route de Rannée.

■ 34, RUE SIPIA : RENOVATION D'UNE MAISON VACANTE EN LOGEMENT SOCIAL

Ce mardi 16 mai, les travaux dans la maison vacante au 34, rue Sopia afin de créer un nouveau logement T5.

L'entreprise de couverture COCHIN est intervenue en premier lieu pour la découverte de la toiture.

Les feux de signalisation en alternat été mis en place samedi dernier par l'entreprise de maçonnerie DESMOTS RACINEUX BESNARD de La Guerche. La circulation est alternée jusqu'à fin Juillet et sera remise en place à partir de Septembre.

La circulation sera alternée jusqu'à fin Juillet et de nouveau à partir de Septembre pour la suite des travaux. Cette opération de rénovation est subventionnée par l'Etat, la Région Bretagne, le département d'Ille et Vilaine et bien sûr Vitré Communauté. Ce logement BBC Rénovation (étiquette B à la fin des travaux) bénéficiera d'une Pompe à Chaleur.

Pour le financement de cette opération, le Conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 2 Lignes du Prêt pour un montant total de 90 000 €

• un prêt PLUS de 66 000 € sur 20 ans

Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **+0,60 %**

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%

• un Eco Prêt de 24 000 € sur 15 ans

Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **-0,75 %**

Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.



REHABILITATION D'UNE MAISON VACANTE EN LOGEMENT SOCIAL



34 RUE SIPIA

Dépenses		Recettes	
	HT		HT
Acquisition maison	40 000.00	EPF BRETAGNE	15 675.00
Etude de faisabilité	4 750.00	VITRE COMMUNAUTE	8 000.00
Honoraire architecte	12 000.00	DEPARTEMENT	50 000.00
Travaux	173 451.11	REGION 'Bien vivre en Bretagne'	22 750.00
Etude thermique	650.00	Autofinancement	30 194.77
Mission SPS	3 600.00	Prêt	90 000.00
Diagnostic amiante et plomb	1212.50	Agrément Etat	2 001.00
		Etat DSIL	17 042.84
TOTAL DEPENSES	235 663.61	TOTAL RECETTES	235 663.61



Maitre d'ouvrage : Mairie de Visseiche

Maitre d'oeuvre : Bureau d'études Sophie Poras

Coordinateur SPS : Bureau Véritas

ENTREPRISES

Maçonnerie / démolition : Entreprise Desmots Racineux Besnard de Rannée

Couverture / charpente : Entreprise Cochin d'Availles sur seiche

Menuiseries : Entreprise Poupin de Laval

Plâtrerie / isolation : Entreprise Menuiserie Louaisil de La Guerche de Bretagne

Electricité / plomberie / chauffage : Entreprise Morel d'Availles sur seiche

Revêtement des sols et faïence : Entreprise Barbot carrelage de Vitré

Peinture : Entreprise DPS Ouest de Pont Péan

Actualité du SMICTOM

Le **SMICTOM Sud-Est 35** – Syndicat Mixte de Collecte et Tri des Ordures Ménagères – est le service public qui gère la compétence “déchets” pour les **3 communautés de communes et d’agglomération** (Vitré Communauté, Roche aux Fées Communauté et Pays de Châteaugiron Communauté), soit 67 communes.

Le Syndicat est en charge de la **COLLECTE** et de la **PRÉVENTION** des déchets ménagers recyclables et non-recyclables et gère un réseau de 12 déchèteries.

Et après, qui s’occupe du **TRAITEMENT** de mes déchets ?

Jusqu’en décembre 2018, le SMICTOM assurait également le Traitement des déchets. Depuis le 1^{er} janvier 2019, cette compétence est déléguée à S3T^{ec}, rassemblant les SMICTOM du Pays de Fougères et Sud-Est 35.

Certaines missions de traitement sont néanmoins restées à ce jour au sein des SMICTOM SUD EST 35 et SMICTOM PAYS DE FOUGÈRES. C’est le cas du recyclage et de la valorisation du verre, et du traitement, recyclage et valorisation des déchets issus des déchèteries.

COMPOSTEURS : RÉSERVEZ LE VÔTRE DÈS MAINTENANT !

LE COMPOST, L’ALLIÉ DU JARDINIER

Le composteur est l’outil incontournable pour toute personne souhaitant réduire ses déchets. S’il permet l’élimination de presque 30% de la poubelle d’ordures ménagères, il est également l’allié incontestable du jardinier. Le compostage permet d’obtenir un engrais gratuit et naturel, tout en éliminant la quasi-totalité de ses déchets de cuisine et de jardin.

UNE REDUCTION AVEC LE SMICTOM

Afin d’encourager la pratique et de permettre à chacun de réduire ses ordures ménagères, le SMICTOM organise des ventes de composteurs à tarif réduit.

UN COMPOSTEUR ADAPTÉ AU FOYER

Il existe 3 tailles de composteurs différents, afin de s’adapter à la taille de votre foyer. Le SMICTOM propose :

- un composteur de 150 litres (20 €), idéal pour une famille de moins de 3 personnes avec peu d’espaces verts
- un composteur de 300 litres (25 €), idéal pour une famille de 4 personnes avec des espaces verts inférieurs à 300 m²
- un composteur de 600 litres (35 €), idéal pour une famille de plus de 4 personnes et/ou avec une surface extérieure de plus de 300m²
- un bioseau de 10 litres (offert pour l’achat d’un composteur) pour pré stocker ses déchets de cuisine
- un brass-compost (15 €) pour mélanger et aérer votre compost plus facilement

Les prochaines distributions auront lieu :

- Samedi 23 septembre 2023 à Retiers - Réservation avant le 11 Août
- Mardi 3 octobre 2023 à Châtillon-en-Vendelais - Réservation avant le 18 Août

Plus d’informations et réservations sur :

www.smictom-sudest35.fr, rubrique « démarches en 1 clic »



Le saviez vous ?

ESPACE RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIES : VOS OBJETS ONT ENCORE TANT À OFFRIR !

Alors que le recyclage valorise les matières qui composent un objet pour en fabriquer un nouveau (ce qui nécessite des ressources en énergie et en eau), le réemploi permet d’éviter de passer par la case « déchet » en favorisant la réutilisation d’un objet pour son usage initial. Il pose ainsi les bases d’un mode de vie plus durable et s’inscrit dans un modèle d’économie circulaire.

En partenariat avec les recycleries locales, le SMICTOM a développé des espaces de dons en déchèteries. Chacun peut venir y déposer les objets dont il n’a plus l’usage, à condition qu’ils soient encore en bon état. Ensuite, des associations locales (Emmaüs et Partage Entraide Vitréais) récupèrent, trient, nettoient et parfois même réparent les objets avant de les revendre à petits prix dans des boutiques solidaires. En donnant vos objets en déchèteries, vous participez donc à la

protection de l’environnement et contribuez à l’emploi de personnes en insertion.

QUE PEUT-ON DEPOSER DANS LES CAISSONS ?

- Mobilier et literie,
- Matériel de jardinage et de bricolage,
- Vaisselle,
- Livres, jouets, CD,
- Décoration
- Vélos,
- Electroménager,
- Textiles.

ADRESSES DES BOUTIQUES :

Emmaüs : 3 Rue Clairefontaine, 35500 Vitré

Partage Entraide Vitréais : 4 All. des Perrines, 35500 Vitré

COLLECTE DES DÉCHETS : POURQUOI PASSER EN BORNES D'APPORTS VOLONTAIRES ?

Finis les erreurs de calendrier, les poubelles sur les trottoirs, le passage très fréquent des camions ou encore les oublis de collecte ! La collecte en bornes d'apports volontaires, c'est adopter un geste collectif pour diminuer l'impact de la collecte des déchets sur l'environnement. De plus en plus de communes font le choix de passer à ce mode de collecte. Pourquoi ?

Contrairement à la collecte en bacs, l'apport volontaire permet :

- Une accessibilité 7 / 7 jours et moins de préoccupations liées au calendrier de collecte,
- La suppression des bacs et sacs jaunes à demeurer sur les emplacements de stationnement ou sur la voirie,
- Plus de sécurité avec la réduction du nombre de camions à circuler dans les rues et les lotissements,
- Un coût par dépôt inférieur :
 - 1 collecte en bac 80L = 1,86 €
 - 1 dépôt en borne 80L = 1,36 €

Ce mode de collecte concerne aujourd'hui environ 30% des foyers du territoire du SMICTOM. Cette démarche d'évolution du mode de collecte s'inscrit dans un vaste programme d'amélioration de la collecte des déchets sur les 67 communes desservies par le SMICTOM Sud-Est 35.

ET À VISSEICHE ?

Dans le centre bourg, trois emplacements sont à l'étude : Lotissement de la Grande Censerie, lotissement du Vieux Moulin et route de la Noé.

Des travaux de génie civil préalables nécessaires et seront pris en charge par la Commune.

En Bref

TRI ET RÉDUCTION DES DÉCHETS : LE SMICTOM RECHERCHE DES FOYERS TÉMOINS

La meilleure parole, c'est la vôtre ! Le SMICTOM recherche des témoignages afin de partager les retours des habitants via ses outils de communication (site internet, magazine, réseaux sociaux, etc...).

Vous êtes engagé dans la réduction des déchets ? Vous pratiquez le tri, le compostage, le zéro déchet, le réemploi ? Vous avez changé de mode de collecte (bac ou borne) ? Vous souhaitez partager votre expérience, vos difficultés, bonnes surprises ou encore vos trucs et astuces auprès des habitants du territoire ? Contactez le SMICTOM : communication@smictom-sudest35.fr

La médiathèque municipale

ARLEANE
RESEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE VITRE COMMUNAUTÉ

L'inscription est gratuite, il suffit de remplir et signer une fiche, la carte vous permet d'aller dans les 35 bibliothèques du réseau Arléane. Une navette apporte vos réservations des bibliothèques de Domalain, La Guerche de Bretagne, Moulins et Rannée, deux fois par mois. Informations sur arleane.vitrecommunaute.bzh

INFORMATIQUE A LA MÉDIATHÈQUE

QUAND ?

Tous les mercredis de 14H à 16H

COMMENT ?

Séance de 30/45 minutes, en individuel, sur inscription au 02 99 76 52 68 ou par mail à visseiche.mediathèque@gmail.com

POUR QUI ?

Ouvert à toutes les personnes inscrites à la médiathèque. C'est gratuit.

POURQUOI ?

Répondre aux questions sur la messagerie, le traitement de texte, les demandes sur les sites administratifs, l'organisation de son ordinateur, le tri de ses photos, le fonctionnement d'une tablette, d'un smartphone...

Heures d'ouverture

Mercredi : 10H-12H & 16H-18H

Samedi : 10H-12H

Dimanche : 10H-12H

Médiathèque de Visseiche

8 impasse Mathurin Boury

35130 Visseiche

02 99 76 52 68

visseiche.mediathèque@gmail.com

LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE VISSEICHE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR TENIR DES PERMANENCES

Une fois par mois, le mercredi, ou le samedi ou le dimanche de 10H à 12H.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

Contact : 02 99 76 52 68 ou visseiche.mediathèque@gmail.com

HANDI'CHIENS



Après Slash, c'est au tour d'Ultra, jeune labrador, de suivre la formation Handi'Chiens pour devenir chien d'assistance, auprès de personnes en situation de handicap. Il

sera présent à la médiathèque les après-midis du mercredi et du jeudi ainsi que le vendredi matin. www.handichiens.org

L'agenda de l'été

■ A VISSEICHE :

- **Samedi 17 Juin, à partir de 18H Fête de la Musique, terrain des Sports**

Avec la participation des enfants de l'accueil de loisirs « Label Aventure » des chanteurs d'Artempo et de JAZZ ANTS.

Abbé et François reviennent cette année pour cette 14^e édition de la Fête de la Musique à Visseiche !

Avec la participation de nouveaux talents !

Une fête à ne pas manquer !



- **Jeu 22 Juin, à 12H30 sur la terrasse du restaurant « Au jour le Jour »**

Une rencontre proposée par la Commission d'action Sociale de la Commune :

Repas et Animation avec Christine DESILLES pour les retraités de plus de 62 ans

« Christine Desille fait son tour de chant »

Musique et chansons d'hier et d'aujourd'hui

Inscriptions en mairie avant le 15 Juin. (Cout de la journée : 24 €)



- **Dimanche 2 Juillet : Kermesse des écoles du R.P.I**

La kermesse annuelle aura lieu au stade municipal 3, rue Robert d'Arbrissel.

Comme chaque année, elle est organisée par les parents de l'APEL Marcillé-Visseiche.

- **Dimanche 9 Juillet : Concours de palets de l'ACCA, Terrain des Sports, 3, rue Robert d'Arbrissel**

De nombreux lots pour ce rendez-vous incontournable de l'Été pour les joueurs de palets !



Le concours de palets à Visseiche le 10 Juillet 2022

- **Dimanche 30 Juillet : Vide - Grenier Terrain des Sports, 3, rue Robert d'Arbrissel**

Après 4 ans d'absence, la plus grande manifestation de la Commune est de retour.

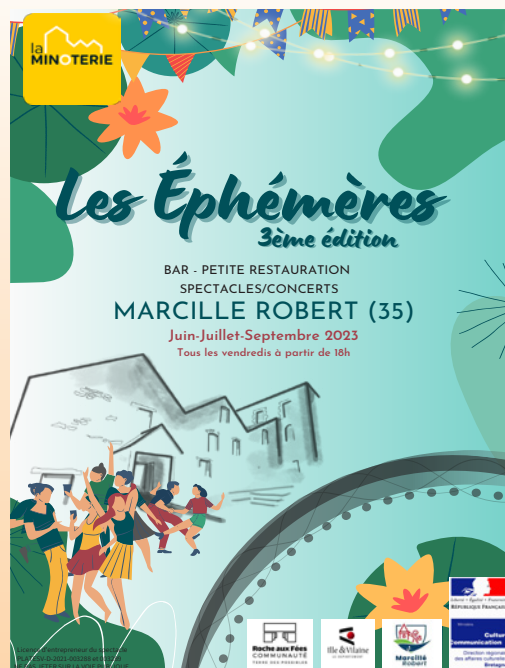
Cette journée est préparée et organisée par l'Entente Sportive Visseiche-Arbrissel.



■ A MARCILLÉ-ROBERT :

- **Les Ephémères, chaque Vendredi à partir de 18h, à la Minoterie de Juin à Septembre.**

Les Ephémères, chaque Vendredi à partir de 18h, à la Minoterie de Juin à Septembre.



■ A ARBRISSEL :

- **Samedi 24 Juin : Feu de la Saint Jean avec repas à la Salle Communale.**

Zoom sur...



RENOUVELLEMENT DE 5 KM DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE

sur la commune de Visseiche



L'eau potable produite par les usines de potabilisation du territoire du Syndicat Eau des Portes de Bretagne est distribuée aux habitants et aux entreprises via 3 000 km de canalisations. D'un âge moyen de 38 ans, ce réseau de conduites est constitué à 70% par des canalisations en PVC, qui ont elles-mêmes une durée de vie de 40 à 50 ans. Certaines canalisations sont aujourd'hui fragiles et peuvent générer des fuites d'eau. Le Syndicat réalise donc des programmes de renouvellement des anciens réseaux de distribution d'eau potable, afin de limiter les fuites, d'optimiser le rendement du réseau et de garantir l'alimentation en eau des populations actuelles et futures.*

Sur Visseiche, 5 km de conduites ont été renouvelés récemment. Retour sur 4 mois de travaux.

État des lieux des travaux

Les travaux de renouvellement de 5 km de conduites sur la commune de Visseiche ont commencé en janvier 2023. Ils ont été réalisés par l'entreprise Ouest TP et contrôlés par le maître d'œuvre Artélia, pour un montant de 586 357 € HT.

Les canalisations en PVC, de diamètre 40 mm à 110 mm, dataient des années 1970. Elles ont nécessité plusieurs interventions du délégataire VEOLIA pour des réparations de fuites. Le renouvellement des conduites d'eau potable a été effectué en PEHD (PolyÉthylène Haute Densité, matériau de la famille des plastiques), leur garantissant une durée de vie entre 60 et 80 ans. Leurs diamètres variants entre 50 et 125 mm, permettent de répondre à la demande en eau potable, en fonction du nombre d'usagers distribués et de leur catégorie (artisans, industriels, établissements collectifs, usagers domestiques...).

A cette occasion, 45 branchements ont également été renouvelés sur une boucle entre la D463 au niveau des lieux-dits Le Tremble et La Petite Noë en passant par la RD48 et les lieux-dits de l'Épinette, au Clos Maugendre et La Bourie. Les antennes alimentant les hameaux d'Amil-lé et de la Montagne, ainsi que celles alimentant le Bas Village, la Motte, le Haut Mesnil, la Bourie et la Gaufrère ont également été renouvelées.

Une réponse aux engagements concernant la gestion du patrimoine

La gestion du patrimoine est l'un des engagements prioritaires du Syndicat. Il s'agit de maintenir le rendement du réseau le plus élevé possible (il est déjà très

bon - 92%) en réduisant les fuites, en entretenant ses ouvrages et en continuant d'investir dans le renouvellement des canalisations les plus à risque. **Eau des Portes de Bretagne s'est engagé à renouveler 1% du linéaire de réseau de distribution chaque année, soit environ 30 km par an.** Cette démarche permet de garantir le maintien de l'âge du réseau et donc la bonne gestion du patrimoine. Livrés mi-mai 2023, les travaux de renouvellement des canalisations sur Visseiche répondent à cet engagement.

Au regard de l'évolution des technologies, les conduites renouvelées ont une meilleure durée de vie. Les conduites PEHD sont désormais électrosoudées, et non avec des emboitements ou collées comme cela pouvait être le cas avec les anciennes conduites.

Prochaine opération : 10 km de réseau sur le secteur Nord Est

La prochaine opération de renouvellement de canalisations est prévue sur le secteur Nord Est de la commune de Visseiche. Elle concernera 10 km de réseau sur les lieux-dits Herbonnière, Maubusson, Le Haut Etanchet et La Diottais et Carcraon sur la commune de DOMALAIN.

Les travaux sont envisagés en 2024.

*Eau des Portes de Bretagne assume la compétence « Distribution d'eau potable » pour les communes de Vitré Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, ainsi que la Bouëxière et St Cyr le Gravelais. Cela représente un territoire de 53 communes, soit environ 120 000 habitants.

 + d'infos sur **Le parcours de l'eau sur**
www.eauportesbretagne.fr

La vie à l'école Saint Pierre

■ PRINTEMPS CM1-CM2

Mardi 14 mars, notre classe de CM1-CM2 s'est rendue au magasin « La maison » pour apprendre quelques techniques de jardinage. Nous avons pu planter des bulbes ainsi que des plantes aromatiques ! Il ne nous reste plus qu'à créer notre propre jardin à l'école !



Nous avons eu la chance de recevoir dans notre école l'évêque de notre diocèse : Monseigneur Pierre d'Ornellas. Il nous a parlé du carême et a pris le temps de faire notre connaissance. Nous avons pu aussi préparer notre célébration avec de belles activités manuelles.



Avec les CE1-CE2, nous sommes partis en voyage scolaire pendant une semaine à Arreau, au cœur des Pyrénées. Diverses activités nous ont été proposées : randonnée, découverte de la faune et la flore, spéléologie, escalade et même balnéothérapie ! Nous sommes revenus tout bronzés et les yeux pleins de ces beaux paysages montagneux.



L'ensemble des élèves du RPI vous invitent à leur Kermesse, le dimanche 2 juillet à Visseiche, sur le thème des cinq continents.

Au programme de la journée :

- Défilé et début des festivités en fin de matinée ;
- Déjeuner préparé et servi par l'APEL près et/ou sous le préau du terrain de foot ;
- Spectacle de danse réalisé par les élèves, en début d'après-midi sur le terrain ;
- Suivi des festivités l'après-midi ;



INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone. Nous conviendrons ensemble d'un RDV pour échanger et visiter l'école.

eco35.st-pierre.visseiche@enseignement-catholique.bzh
07 88 89 74 74

Responsable de la publication : Bruno GATEL

Rédaction :

- Commission Communication :

Tiphaine COCHET, Jérôme VIDAL, Ludovic HAREAU, Eric FRITEAU

Crédit photos : Commune, Ecole, Associations

Tirage à 400 exemplaires - Imprimerie REUZÉ

ÉTAT CIVIL (JANVIER-MAI 2023)

ILS SONT NÉS...

- 3 mars 2023 : Téo ROUSTIAU, 2, Les Hetres

- 17 avril : Julia BONNE LECRIVAIN, 3, Le Bas Village

IL NOUS A QUITTÉ...

- 5 Janvier : Marcel CLOUET, 73 ans, La Maison Neuve